

LE P'TIT JOURNAL

DE ST ANDEOL
DE VALS

*Lettre d'information aux habitants de
St Andéol de Vals
(N° 21 - 4ème trimestre 2018)*



Municipalité

Le mot du Maire

J'espère pour vous tous que les vacances estivales ont été agréables et que grâce à l'énergie récupérée, vous avez effectué une reprise dynamique.

Sur le plan municipal, la période estivale a été très active et cela nous a permis de faire avancer un certain nombre de dossiers.

Après avoir réglé les aspects administratifs et le choix des entreprises, le chantier de l'ancienne mairie pourra enfin démarrer au mois de novembre et devrait se terminer au printemps.

À l'école des changements lors de cette rentrée :

Une nouvelle directrice a été nommée, Madame Natalia MARIE, et nous avons choisi un nouveau prestataire, « la Popote de Gros Papa », pour fournir les repas de la cantine. Nous leur souhaitons la bienvenue et beaucoup de satisfactions dans leurs nouvelles fonctions.

Par ailleurs les effectifs de l'école sont en hausse très sensible, ce qui est rassurant pour l'avenir.

En ce qui concerne le personnel communal, Christophe, le cantonnier, est arrêté depuis début juillet pour raison de santé. Il a fallu faire appel à des remplaçants pour aider Franck.

Cette année la cérémonie du 11 novembre revêt un aspect exceptionnel :

C'est le CENTENAIRE DE LA FIN DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE.

Le rassemblement aura lieu comme chaque année sur la place du village à 11 h. La Chorale de Saint Andéol et les enfants de notre école participeront à la cérémonie.

Tous nos anciens, qui ont tant souffert dans cette guerre et qui pour beaucoup y ont sacrifié leur vie, méritent bien ce moment de souvenir. Soyez nombreux à y participer.

Bernard MEISS



L'accueil des nouveaux habitants de la commune a eu lieu au four, début octobre. Cette manifestation a réuni beaucoup de monde, et les nouveaux St Andéolais présents ont posé pour la photo.

Ils n'étaient pas encore tous là lors du dernier recensement, d'autres sont partis depuis, mais au 1^{er} janvier 2018, le chiffre officiel de la population de notre commune est

549 HABITANTS

Responsable de la publication : Bernard MEISS

Equipe de rédaction : Elianne BERNIN, Maryse CARPENTIER, Juliette LAFFONT

Photos : Elisabeth BILLON BERNARD (bas page 1 et page 5) ; Dominique DEBOIS (haut page 1)

Voirie

Les travaux que nous avons prévus pour notre voirie communale en 2018 ont été réalisés.

En particulier le traitement des eaux pluviales de la route du Sandronnet, problème important pour les riverains, a été réalisé en juillet dernier par l'entreprise Lacrotte.

Pour ce qui est de l'aménagement et la sécurisation de la Déviation (RD 218) dans l'agglomération, nous avons beaucoup travaillé depuis plus d'un an avec le Service des Routes du Département qui est responsable de l'entretien de cette route et ce projet aurait pu être mis en œuvre en mars 2019.

Dans notre profession de foi des élections municipales de 2014 nous écrivions : « La déviation (RD 218) n'est pas sécurisée : vitesse excessive de certains véhicules, manque d'éclairage, manque de passages protégés pour les piétons ; des démarches seront effectuées auprès des Services Départementaux concernés pour y remédier ».

Si deux réverbères ont bien été installés il y a 4 ans, pour le reste, le projet auquel nous avons abouti après plusieurs discussions avec les élus municipaux et que vient de nous remettre le service des Routes du Département a été rejeté par une majorité du Conseil Municipal lors de sa séance du 28 septembre dernier.

Il était prévu l'aménagement des carrefours Nord et Sud du Village, un cheminement piétonnier bien identifié avec une lisse de protection au-dessus du parapet pour répondre au critère de sécurité (hauteur de 90cm au-dessus du sol), des passages protégés, un rétrécissement de la chaussée devant le terrain de tennis avec un plateau de réduction de la vitesse à 50 km/h, ainsi que plusieurs places de parking. Le coût global pour la commune était de 100 000 €, somme parfaitement compatible avec les finances de la commune (confirmé par le trésorier public).

Le choix négatif du CM va nous amener à revoir encore la question pour trouver une solution car la sécurité de tous est primordiale.

Il me reste à vous conseiller, automobilistes et piétons, de continuer à être prudents sur nos routes.

Marc DEVES

Vie communale



Rentrée scolaire : Cette rentrée a été placée sous le signe des nouveautés.

Madame Natalia MARIE a été titularisée au poste de directrice de notre école. C'est un choix volontaire de sa part et ce n'est pas son premier poste de directrice d'un établissement scolaire ; je ne doute pas que son expérience importante à un tel poste soit un atout pour notre école.

En milieu rural, il est important que la coopération entre la municipalité et les enseignants soit bonne. Les premiers contacts avec Madame MARIE me rendent confiant pour la suite.

Au rang des satisfactions aussi, la remontée importante des effectifs (36 élèves au total, 17 pour la maternelle et le CP, 19 pour les classes de CE et CM). C'est un effectif équilibré entre les 2 classes, qui nous permet d'envisager l'avenir avec plus de sérénité ; mais il faut rester vigilant car tout évolue très vite en la matière, dans un sens comme dans l'autre.

Autre nouveauté, le prestataire qui fournit les repas de la cantine a changé. L'enquête sur les souhaits des parents pour la cantine a montré que 80 % d'entre eux désiraient l'utilisation de circuits courts, avec une cuisine à base de produits frais, locaux (et bio chaque fois que cela était possible). Une recherche de prestataire a été faite avec des communes avoisinantes (Aizac, Antraigues, Asperjoc, Genestelle, Labastide-sur-Bésorgues, Saint Joseph des Bancs). C'est « La Popote de Gros Papa » d'Aubenas qui a été choisie.

Une réunion est prévue chaque trimestre entre le prestataire, les communes et les représentants des parents pour faire le point. Ce type de prestation induit une hausse du prix des repas : 4,30 € par repas. La commune a accepté de prendre à sa charge 0,30 € par repas.

Une école dynamique est un élément essentiel pour la vie de notre commune. C'est pour cela que la commune aide de façon significative l'école : entretien des locaux et achat de matériels, mise à disposition de 3 employées communales, contribution au coût des repas, garderie gratuite le matin et le soir, aides pour les différentes sorties scolaires...

Souhaitons à nos chers élèves de profiter pleinement de l'année scolaire pour accroître leur savoir.

Rénovation Ancienne Mairie

Il est prévu de faire au premier niveau la salle des associations et au second un logement communal de 60 m². La façade sera refaite.

Les travaux vont démarrer en novembre. Ils dureront environ 5 mois.

On a passé le cap des démarches administratives ; c'est une période toujours longue et délicate. Heureusement, grâce à Jean-Pierre CONSTANT alors Maire d'Aubenas, nous avons pu bénéficier de l'aide de Sylvie NEGRE spécialiste des marchés publics à la mairie d'Aubenas. Son expérience et sa disponibilité nous ont été d'un grand secours. Je tiens à les remercier tous les deux.

Adressage

Voici un autre dossier qui se termine.

Le listing des adresses est vérifié ; il sera voté au prochain conseil municipal fin octobre.

Bientôt vous verrez apparaître les plaques de rue ; la pose sera faite par les cantonniers ou, quand cela sera possible, par des équipes de volontaires dans les hameaux.

D'ici un trimestre une personne de la poste viendra vous donner la plaque « numéro » et vous expliquera la suite des opérations (que faire et qui prévenir de la nouvelle adresse).

La liste officielle complète des noms des rues sera donnée dans le prochain numéro du P'tit Journal.

Le PLU est entré dans une nouvelle phase avec une aide efficace de la Communauté de Communes et un changement de bureau d'étude. Il est prévu de faire une réunion publique le plus rapidement possible pour vous informer de l'avancée des travaux et écouter vos remarques.

ETAT CIVIL

De juillet à septembre 2018, la commune a enregistré 2 mariages

* MEJEAN Clément, Pierre-Marie et BENSEHILA Margot, Marie le 07/07/2018

* BEROUD Alain, André, Jacques et KNAUF Angelika, Wilma, Karla le 22/09/2018

Informations pratiques

Le Comptoir du Sandron communique :

Les vendredis du Multi :

Un repas en soirée le 2^{ème} vendredi de chaque mois (sauf décembre)

Novembre : Potée ardéchoise

Janvier : Civet de gibier

Février : Tartiflette

Mars : Bombine

Avril : Coq au vin

Mai : Lapin chasseur

Juin : Barbecue

Devinette :

Je reste dans mon lit mais je ne dors pas.

J'ai des lacets mais pas de chaussure.

Je coule mais je ne me noie pas.

Qui suis-je ?

Pour les fêtes de fin d'année, ouverture exceptionnelle lundi 24 et lundi 31 décembre de 8h à 13h (fermeture le 25 décembre et le 1^{er} janvier)

Comme l'année dernière, arrivages d'huitres en direct du producteur (Loire Atlantique) le 21 décembre puis le 28 décembre. Pensez à réserver !

Comptoir du Sandron – 04 75 87 84 55 – www.comptoirdusandron.com

Corine et Philippe



LE GATEAU AUX AMANDES de Christiane

200g d'amandes en poudre + quelques amandes effilées pour le décor
125g de beurre ramolli
150g de sucre
4 oeufs

Mélanger le tout dans le moule bien beurré (de votre choix).

Mettre au four à 180° pendant 30mn (selon votre four).

NB : Les amandes peuvent être remplacées par des noisettes ou un mélange des deux.

Christiane Werlé



La recette proposée par Maryse pour les fêtes : CHAPON AU VIN DE PAILLE

1 chapon
550 g d'échalotes
Une bouteille de vin de paille, comme il est plutôt cher je l'ai remplacé par une petite bouteille de tokay dans laquelle j'ai fait macérer une dizaine de noix pendant 2 jours.
Un bocal de morilles ou morilles séchées
300 à 400g de crème fraîche de bonne qualité
Quelques marrons cuits

La veille découper le chapon en morceaux, lier ensemble la carcasse et les ailerons qui cuiront avec les morceaux nobles pour donner du jus.

Faire revenir les morceaux dans un peu de beurre dans une grande cocotte en fonte de préférence.

Laisser bien fondre la graisse.

Quand tous les morceaux sont revenus, ajouter les échalotes ciselées fines et les laisser fondre.

Ajouter sel et poivre, ajouter le vin qu'on aura filtré et laisser cuire doucement à couvert pendant 1h 30 environ.

Laisser refroidir et confire une nuit.

Le lendemain, enlever une bonne partie de la graisse qui est remontée à la surface et la réserver dans une sauteuse.

Faire sauter les marrons dans cette graisse, réserver.

Enlever les morceaux de chapon, jeter la carcasse. Faire réduire un peu la sauce et ajuster l'assaisonnement.

Ecraser 2 ou 3 marrons dans la sauce pour la lier.

Remettre les morceaux de chapon et laisser réchauffer doucement.

Pendant ce temps, rincer les morilles (si elles sont sèches les faire tremper dans l'eau tiède pendant 45mn et bien les rincer).

Dans une casserole, mélanger la crème, un peu de sauce et les morilles et faire chauffer.

Dresser dans un plat de service les morceaux de chapon, les marrons et napper avec la sauce aux morilles.

Maryse CARPENTIER

Associations et animations

L'AMICALE LAÏQUE

L'association participe aux financements des projets de l'école (sorties scolaires, activités diverses...), et offre aux enfants des cadeaux de Noël et de fin d'année.

Pour se faire, six mamans d'élèves de l'école et quelques bénévoles se réunissent pour organiser différents événements (marché de Noël, repas de Noël, loto et kermesse) afin de récolter les fonds nécessaires.

Petit rappel des dates des manifestations de cette fin d'année :

- Marché de Noël : **9 décembre**
- Repas de Noël : **14 décembre.**

L'amicale compte, évidemment, sur votre participation pour tous nos enfants !

Noémie Saparart, Présidente de l'Amicale Laïque

Marché de NOEL organisé par l'Amicale Laïque



Dimanche 9 décembre à partir de 10H à la salle polyvalente.

Les emplacements sont gratuits.

Petite restauration.

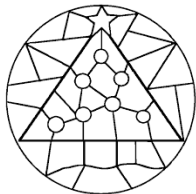
Réservations et inscriptions par SMS au 06 59 60 13 94

*Réponse devinette
La rivière*

Ateliers bricolages : rencontres conviviales.

Les ateliers bricolages "décorations de Noël" sont en accès libre à toute personne désirant participer. Matériel, idées, sont à disposition des participants. Boissons et gâteaux "maison" aident à exercer son art dans de bonnes conditions.

Toutes les décorations fabriquées sont destinées à être vendue par l'amicale laïque au marché de Noël. L'argent récolté permet d'aider au financement des activités liées à l'école.



Dates ateliers, à partir de 14h salle des associations

Septembre : dimanche 23, samedi 29

Octobre : dimanche 6, samedi 13, dimanche 21, samedi 27

Novembre : dimanche 4, samedi 10, dimanche 18, samedi 24

Décembre : dimanche 2

Ateliers proposés par Altitude 500 et Amicale laïque

La Commission Culture

RETROSPECTIVE :

Le film documentaire : "Quelle folie" suivi d'un débat en présence du réalisateur. Belle soirée sous les étoiles.

Cinéma de plein air : "COCO". Petits et grands étaient au rendez-vous sur la place du village. Les rires des petits et des grands ont réchauffé l'atmosphère.

Les 2 films étaient en accès libre.

Et une pièce de théâtre le 12 octobre à la salle polyvalente : " BONJOUR MAÎTRESSE " a démarré dans l'humour la saison hivernale.

PROCHAINS RENDEZ-VOUS :

Samedi 10 novembre à 20h30 salle polyvalente :

Chansons de luttes et d'espérance. Deux siècles d'Histoire racontés, chantés et mis en images par Hélène Deschamps. (Entrée 8 euros)

Samedi 1er Décembre à 20h30 salle polyvalente :

Duo Québécois SARATOGA, chansons folk, pop. En tournée en France, nous avons l'honneur de les accueillir dans notre commune. (Entrée 8 euros)

A la fin de chaque événement, moment d'échange avec les artistes autour d'un verre.

Elianne BERNIN

Les cours de gymnastique

Le premier octobre, les cours de gymnastique ont pu reprendre, après une année d'interruption. Organisés par l'association S.A.V.A, ils ont lieu le lundi, de 19h à 20h, et réunissent une vingtaine de pratiquants, hommes et femmes qui ont 30 à 72 ans. La somme de 65€ est demandée pour la saison, à quoi s'ajoute la cotisation à SAVA, de 7 € par an.

Yannick POUZET, éducateur sportif, qui a pendant plusieurs années animé ces séances, a accepté de revenir pour le plaisir de tous. Ses cours sont dynamiques, très gais, l'on y transpire avec le sourire et en musique.

Elisabeth BILLON BERNARD





A vos Agendas 4^{ème} trimestre 2018

- **Samedi 20 octobre** à 20h : Repas criques à la salle polyvalente *(Amis de Saint Andéol)*
- **Dimanche 04 novembre** à 12h : Repas cassoulet à la salle polyvalente *(Chorale)*
- **Samedi 10 novembre à 20h30** à la salle polyvalente : Chansons de luttés et d'espérance (entrée 8€)
Par Hélène Deschamps *(Commission Culture)*
- **Samedi 1^{er} décembre** à 18h sur la place du Village : Castagnade et soupe aux choux
(Amis de Saint Andéol)
- **Samedi 1^{er} décembre** à 20h30 à la salle polyvalente : Chansons Folk, Pop (entrée 8€)
Par le duo Québécois SARATOGA *(Commission Culture)*
- **Dimanche 9 décembre à partir de 10H** à la salle polyvalente Marché de Noël *(Amicale Laïque)*
- **Vendredi 14 décembre** Repas de Noël à la salle polyvalente *(Amicale Laïque)*

ET TOUT AU LONG DE L'ANNEE

- Tous les **lundis** de 19h à 20h cours de gymnastique à la salle polyvalente *(SAVA)*
- Tous les **mardis** de 18h à 20h : la chorale
- Tous les **jeudis** à 20h : soirée cartes *(SAVA)*
- Tous les **2^{èmes} vendredis** du mois (sauf décembre) : repas à thème au multi-commerce du Sandron.
Réservation obligatoire.
- Tous les **vendredis** après-midi à 14h30, tant que la météo le permet : pétanque devant ou sous la salle polyvalente *(SAVA)*
- Tous les **4^{èmes} vendredis** du mois à 20h : soirée jeux de société *(Altitude 500)*
- Tous les **1^{ers} samedis du mois** : allumage du four *(Les amis de St Andéol)*
- Tous les **2^{èmes} samedis et 4^{èmes} dimanches** du mois à 14h : atelier bricolage, couture, etc...
Chaque semaine ce trimestre pour préparer le marché de Noël (voir dates haut p. 5) *(Altitude 500)*
- **Randonnées SAVA** : Le programme des randonnées est consultable sur le site de la mairie ; on peut aussi récupérer le calendrier au Multi-commerce du Sandron ou consulter l'affichage.

Pour les anciens une date à retenir : **Dimanche 13 janvier 2019 => Repas des Anciens**